

Transfert de contrat de salarié d'un agent vers société de base

Par RECAGA47, le 03/04/2008 à 22:29

Bonjour,

Je suis en CDI depuis 6 ans, où je suis employé par un agent Commercial indépendant (A) qui représente un societé B.

Mon employeur (A) vient de revendre son entreprise (sa carte) à la société B.

La société B souhaite m'employer comme leur salarié pour le même poste que j'occupe actuellement.

Mon employeur A me parle d'un transfert de contrat avec la société B, qui me permettra de ne pas perdre mes acquis.

Suis je obligé d'accepter ce tranfert, ou dois je demander un licenciement, pour ensuite avoir un autre contrat avec la société B ?

Il y at-il un avantage pour moi d'accepter ou pas?

En vous remerciant d'avance pour une réponse rapide.